



TYPOLOGIE DES PARCS

Le parc municipal

Ce type de parc est conçu pour répondre aux besoins de tous les citoyens d'une municipalité. C'est un parc d'envergure où le cadre paysager est important et qui est pourvu d'équipements spécialisés et polyvalents. Il est aussi boisé ou paysagé.

ACCESSIBILITÉ

Ce parc doit être un lieu d'accès facile pour tous les habitants de la municipalité. Un réseau devrait permettre de relier ce parc à d'autres lieux publics.

TAILLE

Sa superficie est de plus de 50 000 m².

ZONES

Le parc municipal doit offrir des espaces de jeu distincts pour les tout-petits (0-2 ans), la petite enfance (2-5 ans) et les enfants et préados (5-12 ans). Considérant la dimension de ce parc, on peut retrouver à plusieurs endroits des espaces de jeu spécifiques aux différents groupes d'âge, avec des zones qui se répètent et sont adaptées en fonction des groupes d'âge.

Au sujet des zones, voir *L'approche par zones*.